

## **Éléments de communication au regard du risque karstique**

*public* : à l'intention de la population

*diffusion* : site Internet de la préfecture

Le département du Loiret vient de subir des épisodes de précipitations importantes.

Vous observerez peut-être dans votre propriété des phénomènes inhabituels : présence d'un trou récent, d'un affaissement ou de fissures importantes sur un bâtiment (pouvant être accompagnées de « craquements »).

Le phénomène pourrait évoluer rapidement et présenter un danger à très court terme.

Si vous êtes dans le bâtiment concerné, sortez en immédiatement avec l'ensemble des occupants. Dans le cas d'un affaissement ou d'un trou, ne vous en approchez pas à moins de 20 mètres.

Prévenez immédiatement les pouvoirs publics.